



PLEIADES, fusion de Adafad, Lien en Roannais et Office de Garde depuis le 1^{er} janvier 2017, permet de développer des services plus complets sur l'ensemble du territoire tout en maintenant la proximité du personnel d'intervention.

ROANNE

11 rue Benoît Malon
42300 Roanne

CHARLIEU

Résidence Personnes Agées
« La Petite Provence »
71 route de Fleury
42120 Charlieu

FEURS

Siège social

Rue de la Guillotière
Faubourg Saint Antoine
42110 Feurs

MONTBRISON

14 rue Fernand Léger
42600 Montbrison

SAINT CHAMOND

6 rue Lafontaine
42400 Saint Chamond

FIRMINY

Place du Mail
42700 Firminy

SAINT ETIENNE

53 rue des Passementiers
42100 Saint Etienne

NOUS CONTACTER :



04 28 210 300



contact@pleiades42.fr

www.pleiades42.fr



PLEIADES

À CHAQUE INSTANT DE VOTRE VIE

PLEIADES
MEMBRE DE



Union Nationale de l'Action des Jeunes
et des Services aux Domiciles

PORTAGE DES REPAS



**UN SERVICE COMPLET,
DES REPAS VARIÉS,
TOUS LES JOURS**

www.pleiades42.fr

NOUS INTERVENONS SUR LE SECTEUR DE ROANNE ET SA COURONNE

Vous manquez de temps, vous rencontrez des difficultés... **PLEIADES** vous propose :

LE PORTAGE DE REPAS

LE REPAS

PLEIADES, en partenariat avec un traiteur, vous assure un repas varié, équilibré et confectionné avec des produits de saison.

Deux formules au choix, selon votre appétit:

- une formule complète ;
- une formule simple.

Vous avez la possibilité de demander votre viande hachée ou mixée.

Les plats sont conditionnés sous forme de barquettes individuelles filmées .

Pour réchauffer votre repas, vous pouvez utiliser un micro-onde ou bien une cuisson traditionnelle.



Nos équipes sont à votre disposition et à votre écoute pour définir ensemble vos besoins et établir un devis :

 04 28 210 300

PLEIADES

s'engage à ce que vous soyez au centre de nos préoccupations, parce que chaque personne aidée est unique

LA LIVRAISON À DOMICILE : UN RYTHME ADAPTÉ À VOS BESOINS

Vous pouvez librement choisir la périodicité des livraisons, de 1 jour à 7 jours, le week-end* et les jours fériés*. Les livraisons débutent à partir de 7h30.

** Livraison effectuée le vendredi après-midi pour le week-end et la veille pour les jours fériés*



LE SAVEZ-VOUS ?

Vous pouvez bénéficier d'aides financières sur le coût du portage de repas dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), de la prise en charge par la caisse de retraite et/ou par le CCAS (selon les communes).